



## Prêt d'argent à un commerçant

Par **miraperle**, le **25/08/2008** à **17:12**

Demande d'informations quant au fait d'avoir réalisé divers prêts à la consommation pour un commerçant, avec qui je vivais.

En effet, j'ai emprunté 4000 € que je lui ai reversé pour qu'il puisse obtenir un prêt de la chambre de commerce. Cet argent je lui ai versé par chèque, qu'il a déposé sur son compte personnel, il a lui-même approvisionné sa société d'un montant de 5000 €.

Nous sommes maintenant séparés, et je ne sais comment recouvrer cet argent. Pouvez-vous m'indiquer une procédure éventuelle à suivre pour cela, à moins qu'indirectement je ne sois devenue actionnaire de sa société ?

Merci de vos réponses

Par **jeetendra**, le **25/08/2008** à **19:42**

bonsoir, vous a t'il fait une reconnaissance de dettes, avez vous gardé les traces du chèque, cordialement

Par **miraperle**, le **25/08/2008** à **19:46**

Il n'y a pas de reconnaissance de dettes et je n'ai pas fait de copie du chèque. J'ai juste une trace sur mon compte chèque, et je crois je ne m'abuse qu'on peut demander la copie d'un

chèque ou sur quel compte il a été déposé non... je sais ça n'est pas une preuve que je ne lui ai pas offert, c sur  
j'ai du pour cela à la même époque, faire 4 emprunts auprès d'organismes de crédits divers, peut-on en arguer ?